

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 421 soumettant à l'examen d'une Commission les conditions d'engagement du personnel contractuel appelé à servir en Côte Française des Somalis .....,.....

n° 421

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
25 avril 1951

Numéro JO  
n° 4 du 01/05/1951

Date du numéro  
1 mai 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Les conditions d'engagement du personnel contractuel appelé à servir en Côte Française des Somalis seront désormais soumises à l'examen d'une Commission composée comme suit : MM. le Secrétaire Général... Président le Chef du Bureau du Personnel .. Membre le Chef du Service des Finances et d'un membre du Syndicat désigné par le Bureau. Cette Commission, qui se réunira sur convocation de son Président, sera appelée également à donner son avis sur les renouvellements et modifications dont pourront faire l'objet les contrats en cours. :